



Commission scolaire
de la Baie - James

MÉMOIRE

**de la Commission scolaire de la Baie-James
portant sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec
présenté dans le cadre de la consultation publique
du Ministère de la Culture et des Communications du Québec**

8 juin 2016

Lyne Laporte Joly, présidente
Commission scolaire de la Baie-James

596, 4^e Rue

Chibougamau (Québec) G8P 1S3

Téléphone : 418 748-7621

Télécopieur : 418 748-8021

presidente@csbaiejames.qc.ca

www.csbj.qc.ca

Bianca Tremblay, directrice du Service des ressources éducatives et complémentaires

Commission scolaire de la Baie-James

179, 5^e Avenue

Chibougamau (Québec) G8P 3A7

Téléphone : 418 748-7621

Télécopieur : 418 748-2974

tremblay.bianca@csbaiejames.qc.ca

Isabelle Julien, directrice d'école et responsable du dossier « culture à l'école »

Commission scolaire de la Baie-James

800, 4^e Rue

Chibougamau (Québec) G8P 1S8

Téléphone : 418 748-7621

Télécopieur : 418 748-3260

julien.isabelle@csbaiejames.qc.ca

Table des matières

Avant-propos	4
La région Nord-du-Québec.....	5
La Commission scolaire de la Baie-James	6
Le rapport du citoyen à la culture	8
Pour donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique et imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels	8
Pour mieux soutenir les familles afin qu'elles inscrivent la culture dans leurs saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique	10
Pour soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture.....	11
Les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés	11
La gouvernance et le financement.....	13
Ce que le gouvernement du Québec peut apporter au système actuel de financement de la culture, les limites des mécanismes de soutien financier en place et son amélioration.....	13
Conclusion	15

Avant-propos

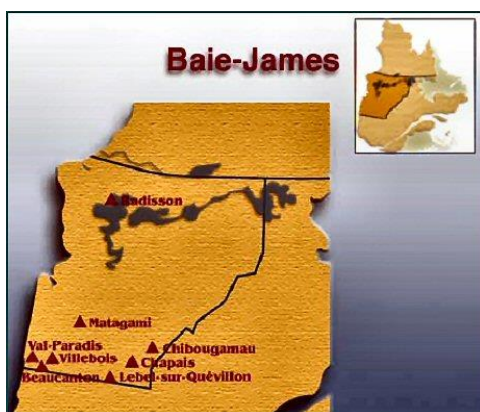
Monsieur Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, ministre responsable de la région de l'Estrie et député de Sherbrooke

D'entrée de jeu, permettez-moi de vous remercier au nom de la Commission scolaire de la Baie-James de venir nous écouter chez nous, dans la région Nord-du-Québec, pour ces audiences qui s'inscrivent dans votre mission d'écrire un nouveau chapitre culturel pour le Québec.

La région Nord-du-Québec

Le Nord-du-Québec couvre 55 % de la superficie du Québec, soit 840 000 km², ce qui en fait la plus vaste région du Québec. Il comprend deux territoires : le Nunavik et la Jamésie. La région Nord-du-Québec se caractérise par sa faible densité de population puisqu'elle comptait près de 44 000 habitants¹ en 2013, soit 0,5% de la population de l'ensemble du Québec.

Le Nunavik s'étend sur 490 000 km² au nord du 55^e parallèle. Il est essentiellement habité par des Inuits résidant dans 14 villages et représentant 29 % de la population totale avec près de 13 000 personnes.



La Jamésie, aussi appelée *territoire de la Baie-James*, est située entre le 49^e et le 55^e parallèle. Elle est habitée à la fois par les Cris et les Jamésiens. La Jamésie présente, quant à elle, une superficie de 350 000 km².

Les Jamésiens résident dans les villes de Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami ainsi que dans les localités de Valcanton (regroupant les villages de Val-Paradis et Beaucanton), Villebois et Radisson. Ils constituent 32 % de la population totale, soit un peu plus de 14 000 personnes.

Les Cris sont regroupés dans neuf villages dont huit sont situés entre le 49^e et le 55^e parallèle et se trouvent dispersés sur le territoire de la Jamésie. Ils en constituent environ 39 % de la population avec plus de 17 000 habitants.

L'économie de la région est intimement liée aux ressources naturelles du territoire. L'hydroélectricité, la foresterie et l'industrie minière sont d'ailleurs les trois principaux

¹ Population au 1^{er} juillet 2013 - Bulletin statistique régional, édition 2014.

axes de développement qui ont contribué à l'établissement des communautés jamésiennes au nord du 49^e parallèle. La région recèle un potentiel éolien important.

Dans une région comme la nôtre, la contribution et la collaboration de tous les intervenants régionaux sont nécessaires à l'atteinte d'un niveau de concertation qui permet un développement progressif et continu de notre région. La Commission scolaire de la Baie-James est très engagée en tant que partenaire stratégique aux niveaux local et régional. Nous avons intégré les organismes socioéconomiques et nous misons sur la complémentarité des uns et des autres pour développer un partenariat soutenu. Ce maillage est d'ailleurs typique des régions ressources. Dans cette optique, la formation générale aux adultes et la formation professionnelle sont dispensées sur l'ensemble du territoire.

La Commission scolaire de la Baie-James

La Commission scolaire de la Baie-James, située dans la région Nord-du-Québec, dispense des services éducatifs à une clientèle jeune et adulte sur le territoire jamésien que l'on peut qualifier d'immense. La Commission scolaire de la Baie-James est également la seule commission scolaire francophone de la région Nord-du-Québec. Elle regroupe sept écoles de niveau primaire, une école primaire et secondaire, quatre écoles de niveau secondaire, un centre d'éducation des adultes ainsi qu'un centre de formation professionnelle. De plus, la majorité de nos écoles ont un indice significatif de défavorisation.

En ce qui a trait aux caractéristiques dominantes, il est nécessaire de considérer la diversité impressionnante des particularités de notre clientèle et nos défis organisationnels importants quant à la démographie en décroissance, à l'organisation des services de qualité dans chacun des milieux (afin de nous assurer de l'équité et de l'égalité des chances) et, enfin, à la mise en réseau d'un système efficace. Notre situation particulière nous oblige à innover tant du côté des approches pédagogiques

qu'en matière de modèles d'organisation scolaire, de mise en place d'un système de gestion très décentralisé et responsabilisant ou de développement de mécanismes de vigilance accrue et de proximité des besoins des élèves. Des évaluations constantes concernant l'organisation de nos services, autant auprès des élèves que de la communauté, sont réalisées et la mise en œuvre d'ajustements pertinents et efficaces sont pour nous des défis mobilisateurs.

Il est important de souligner que la Commission scolaire de la Baie-James fait face à une décroissance importante de sa clientèle au secteur des jeunes, passant de 2 245 élèves en 2005-2006 à 1 805 élèves en 2015-2016, ce qui oblige à des révisions constantes de notre proposition d'organisation de services dans une perspective de recherches d'initiatives adaptées aux réalités observées.

Notre organisation a un caractère particulier et spécifique par son dynamisme et son attention portée aux besoins de ses élèves, de ses intervenants et de sa communauté. La mise en œuvre de programmes d'intervention appropriés et d'initiatives diversifiées d'engagement des personnes est de plus en plus une stratégie à envisager et à privilégier; notre volonté de réussite exige de nous des alliances fortes et rigoureuses.

Nul doute que la Commission scolaire de la Baie-James se distingue par l'immensité du territoire qu'elle dessert, un territoire qui comprend notamment de merveilleuses richesses naturelles sur lesquelles repose en bonne partie son développement. La Commission scolaire, par ses rôles en matière de scolarisation, de concertation et de collaboration, se révèle un acteur important de l'avancement socioéconomique du Nord-du-Québec. Toutefois, les particularités du territoire rendent complexe la mise en œuvre de structures organisationnelles adéquates et associées aux besoins diversifiés tant des élèves que des établissements. Cette situation est similaire à celle de tous les organismes régionaux du Nord-du-Québec. Nous sommes tous confrontés à la multiplication des expertises, à l'isolement professionnel et aux difficultés engendrées par le recrutement et la rétention de nos ressources humaines. Nous devons régulièrement faire appel à notre créativité en vue de proposer des avenues de solutions efficaces.

Le rapport du citoyen à la culture

Pour donner un nouvel élan à l'éducation culturelle et artistique et imaginer un meilleur maillage entre l'école et les milieux culturels

La culture devrait se déplacer à l'école si l'école ne peut se déplacer vers elle. En région éloignée, il serait intéressant d'offrir aux élèves des webinaires avec des artistes ou des auteurs jeunesse. Par exemple, pour un enseignant désirant exploiter la poésie à partir des œuvres de Sonia Cotten; il lui serait possible de joindre l'artiste par la plateforme de visioconférence Via et de faire un entretien en direct avec elle, au même titre que si elle était sur place dans l'école. Avec le modèle École en réseau, soutenu pour le MEES, et les tableaux interactifs dans nos écoles, il serait facile de mettre en place ce genre d'entretien, une présentation ou une démonstration artistique (en interaction ou non) et de l'offrir à plus d'un groupe à la fois. Il serait donc intéressant que le ministère amorce des discussions avec les artistes et écrivains à ce niveau. Pour les élèves en région éloignée, la technologie serait au service de la culture et permettrait d'établir des contacts sans frais de déplacement pour les établissements.

Le ministère ou des organismes culturels pourraient aussi offrir des formations en ligne avec une offre planifiée pour l'année scolaire, sous forme de webinaire, par exemple. En effet, en région, il est souvent difficile d'avoir des spécialistes dans tous les domaines. Le territoire couvert par notre commission scolaire est grand et il n'y a souvent qu'un enseignant en arts par école. Les conseillers pédagogiques sont excellents, mais ne peuvent posséder toutes les connaissances dans les diverses spécialités culturelles. Les enseignants pourraient ainsi faire leurs demandes au comité de perfectionnement de leur école, dès le début de l'année.

De plus, présentement, il y a peu d'échanges entre les écoles et les municipalités, puisqu'il n'y a pas de chaîne de communication établie. Malheureusement, il n'y a pas plus de maillage entre les différentes commissions scolaires ou les villes des régions limitrophes. Par exemple, les écoles qui font venir un écrivain pourraient transmettre l'information à la municipalité. Ainsi, l'artiste pourrait offrir un atelier, une lecture publique ou une conférence dans la bibliothèque municipale ou dans une librairie durant

son passage. Cette pratique serait certainement très enrichissante pour la population. Dans le même ordre d'idée, si une municipalité fait venir un spectacle jeunesse, elle pourrait offrir soit des billets gratuits dans les écoles, soit le spectacle directement aux élèves d'une école ou d'un cycle à raison d'une fois par année afin de rejoindre l'ensemble des jeunes. Pour le moment, certaines villes du territoire n'offrent pas de spectacle qui cible la jeunesse. Ces deux idées seraient une façon d'économiser des coûts sur les frais de déplacement, d'élargir l'offre à un plus large public et de rentabiliser le voyage des artistes.

Pour faciliter les maillages, nous pourrions aussi ajouter une personne d'une de nos municipalités sur le comité culturel de la commission scolaire et, à l'inverse, sur le comité culturel des municipalités.

Enfin, pour sa part, le Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ), dans toutes les matières, traite de repères culturels. Il faudrait voir comment les exploiter davantage, car ces éléments sont souvent laissés de côté au profit des savoirs essentiels. Il serait important de faire un éveil auprès des enseignants à ce niveau puisqu'ils pourraient, par la suite, faire une meilleure mise en contexte et un historique culturel dans leur enseignement. Nous croyons que la mise sur pied d'une communauté de pratique par le MEES et le MCC avec les commissions scolaires permettrait de soutenir le milieu.

En bref :

- Amorcer des discussions avec les artistes et écrivains pour offrir, dans les écoles, des entretiens, des présentations ou des démonstrations artistiques par webinaire en région.
- Offrir des formations en ligne pour les enseignants en arts.
- Créer un réseau de communication favorisant les maillages entre les écoles et les villes limitrophes.
- Mettre sur pied une communauté de pratique entre le MEES, le MCC et les commissions scolaires afin de soutenir les écoles aux niveaux artistique et culturel.

Pour mieux soutenir les familles afin qu'elles inscrivent la culture dans leurs saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique

D'abord, pour augmenter la visibilité de la culture, il faudrait préparer une campagne nationale publicitaire par des capsules à la télévision ou dans les médias sociaux, au même titre que celle qui promeut actuellement le sport et les saines habitudes de vie. Exploiter davantage « *La Fabrique culturelle* » par les médias sociaux serait une excellente porte d'entrée dans les familles et les écoles pour promouvoir la diversité culturelle. « Sponsoriser » ce profil sur Facebook, par exemple, permettrait de recueillir des membres.

Ensuite, puisque notre région ne possède aucune école de musique ou de local réservé à la pratique d'activités culturelles, pour l'instant, il n'y a aucun incitatif pour les jeunes enseignants en arts à se diriger dans notre région dans le but d'offrir des cours aux occupants de nos municipalités. Ils devraient alors le faire à domicile. Nous savons qu'il est difficile pour les artistes en milieu urbain de vivre de leur art... Imaginons en région!

La culture passe aussi par la lecture! Un accès gratuit aux bibliothèques municipales devrait être offert aux familles pour les jeunes de 2 à 12 ans. De plus, prioriser une campagne publicitaire sur l'importance de faire la lecture à son enfant dès son jeune âge et en expliquer les avantages permettrait une ouverture sur le monde.

En bref :

- Présenter une campagne nationale pour augmenter la visibilité de la culture au Québec.
- Offrir des incitatifs aux artistes qui travaillent en région.
- Donner accès aux bibliothèques municipales pour les jeunes de 2 à 12 ans.

Pour soutenir le potentiel créatif des jeunes et leur engagement en faveur de la culture

Il est important de développer l'intérêt pour la culture lorsque les enfants sont jeunes. Il faudrait alors passer par la famille en offrant des activités dans les milieux avant l'entrée à l'école et, par la suite, offrir des activités parascolaires en lien avec les arts à l'école, mais dans notre région, il y a peu d'enseignants ayant des compétences dans le domaine. Puisqu'il n'y a pas de budget pour favoriser l'engagement de personnes externes à l'école, bien peu d'activités ont lieu sur le territoire.

Par la suite, il faudrait former le milieu scolaire sur l'intégration de la dimension culturelle à l'école. Le document de référence à l'intention du personnel enseignant, datant de 2003, est toujours pertinent. Il devrait par contre être mis à jour et destiné à l'intention de l'ensemble du personnel des milieux d'éducation.

En bref :

- Offrir des activités culturelles et artistiques aux jeunes enfants et financer des activités parascolaires artistiques dans les écoles.
- Former le milieu scolaire sur l'intégration de la dimension culturelle à l'école.

Les approches à privilégier pour joindre davantage les citoyens et mieux exploiter ces lieux importants dans la vitalité des communautés

Il y a très peu de lieux et d'offres culturels dans notre région qui ne compte qu'un seul musée. En région urbaine, cette problématique ne se pose pas. Les musées pourraient être subventionnés pour offrir des tournées à travers les régions. Par exemple : une exposition itinérante se déplacerait en région dans les bibliothèques municipales, les écoles, les maisons de la culture (bien que notre région n'en possède pas) ou les salles communautaires.

Certaines villes de notre région n'ont pas ou très peu de locaux pour les groupes culturels ou les créateurs. Dans ce contexte, il pourrait être intéressant de maximiser davantage les bibliothèques qui sont majoritairement « scolaires et municipales » sur le

territoire. Les heures d'ouverture sont restreintes en raison du peu de citoyens, il y aurait donc certainement des plages horaires disponibles pour présenter les œuvres des jeunes, pour organiser des ateliers ou des activités artistiques pour la jeunesse. Par contre, on ne peut enlever la contrainte des ressources humaines et financières pour en faire la planification, l'organisation et la supervision, considérant que les villes ont déjà une grande charge de travail à ce niveau.

De plus, les frais de transport pour les sorties sont énormes même si 75 % des dépenses sont couvertes par le programme « La culture à l'école ». Par exemple, la municipalité de Radisson ne peut sortir qu'en avion et les autres villes ont plusieurs heures d'autobus à faire pour effectuer une sortie. Il serait donc important d'assouplir les critères pour le volet « sorties culturelles » puisque nous n'avons pas de lieu à proximité et que les frais de déplacement sont trop importants. Par exemple, un déplacement entre St-Félicien et Chibougamau coûte approximativement 2 300 \$ pour un aller-retour dans la même journée. Également au niveau du transport, nos petites écoles qui désirent faire des sorties culturelles doivent toujours utiliser l'autobus scolaire. Avant, il était possible que des parents fassent du covoiturage avec des jeunes lors de sorties scolaires afin de réduire les coûts de transport. Maintenant, la réglementation concernant le transport scolaire limite les sorties puisque les budgets des petites écoles priorisent rarement les frais d'autobus au détriment du matériel pédagogique ou du service à l'élève. Aussi, puisqu'il y a peu de transporteurs dans les différentes villes ou localités, il n'y a pas de concurrence au niveau du transport et les coûts sont très élevés.

En bref :

- Financer la création d'expositions itinérantes dans les musées québécois qui pourraient se déplacer dans les régions.
- Maximiser le potentiel des bibliothèques municipales dans les petites villes et créer une maison de la culture.
- Revoir le pourcentage des frais de déplacement octroyé en région éloignée.

La gouvernance et le financement

Ce que le gouvernement du Québec peut apporter au système actuel de financement de la culture, les limites des mécanismes de soutien financier en place et son amélioration

Les sommes dédiées aux commissions scolaires étant maintenant partagées entre deux ministères (les sorties avec le MCC et la venue d'artistes avec le MEES), il n'est plus possible pour nous de répondre correctement aux besoins de notre commission scolaire. Dans la région Nord-du-Québec, puisque les sorties culturelles nécessitent automatiquement une nuitée ou un voyage aller-retour d'un minimum de 5 heures d'autobus, la majorité des classes ne font aucune sortie. Ainsi, si nous avons peu de demandes de sorties culturelles, il ne nous est pas possible d'utiliser les sommes à d'autres fins, par exemple pour faire venir davantage d'artistes dans nos écoles ou pour offrir un spectacle culturel dans certaines d'entre elles. Avant, les sommes étant réunies au MEES, nous pouvions au moins couvrir toute la commission scolaire avec une heure d'atelier par élève, par année, ce qui nous semblait déjà un minimum...

Au niveau des commissions scolaires, il serait extrêmement intéressant que les sommes reçues puissent servir autant pour la venue d'artistes et de sorties culturelles que de projets culturels ou même de spectacles. Il n'y a pas de souplesse à ce niveau dans le système actuel pour les régions éloignées. À titre indicatif, offrir un spectacle dans une école de nos municipalités coûte au minimum 2 500 \$ pour une représentation. Nos petites écoles ne peuvent se permettre de tels coûts et ne peuvent pas non plus se rendre dans une salle de spectacles, car il n'y a aucun diffuseur dans notre région à part nos municipalités. Pour Radisson, les jeunes ne sortent qu'en avion et les artistes ne s'y rendent qu'en avion aussi. Il est impensable pour notre commission scolaire d'exclure une école en raison des contraintes de coûts de déplacement! Il faut donc penser différemment pour les régions et avoir de la souplesse dans les règles en raison de l'éloignement, de l'absence de ressources et de lieux culturels.

Offrir un financement adéquat aux commissions scolaires pour les frais de déplacement lors de la venue d'artistes en région éloignée permettrait une meilleure équité. Un seul

artiste est reconnu dans la région Nord-du-Québec. Les frais de déplacement sont tellement élevés que le budget ne nous permet même pas d'offrir une heure d'atelier, par année, à tous les groupes d'élèves de notre commission scolaire.

Prévoir du soutien financier pour des projets avec des artistes ou des artisans locaux (non professionnels) qui ne sont pas au répertoire culturel afin d'accroître l'autonomie des régions serait certes une avenue à explorer. Ces personnes peuvent faire rayonner la culture dans leur milieu à moindre coût, puisqu'ils n'ont pas à réclamer de frais de déplacement, de repas ni d'hébergement. Ce soutien financier pourrait prévoir un volet pour l'organisation d'activités parascolaires.

En bref :

- Pour le programme « La culture à l'école », transmettre un budget global pour les deux volets : la venue d'artistes et les sorties culturelles.
- Au niveau du volet « sorties culturelles », apporter de la souplesse dans les règles pour offrir des spectacles ou faire venir des artistes dans un autre lieu que l'école en raison de l'éloignement et de l'absence de ressources et de lieux culturels à proximité.
- Financer davantage la Commission scolaire de la Baie-James pour les frais de déplacement des artistes en région.
- Prévoir du financement pour des projets avec des artistes ou artisans locaux ainsi que des activités parascolaires culturelles et artistiques.

Conclusion

Vous constaterez avec nous que la région Nord-du-Québec, de par son immense territoire et son manque de ressources artistiques, a tout à construire au niveau de son développement culturel. Ses habitants ont besoin d'autonomie, de soutien et de financement pour trouver des idées créatives afin de mettre en place un modèle qui répondra aux besoins de ses citoyens.

Merci de votre attention!